



Syndicat National de la DGFIP

FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Rodez, le 18 janvier 2019

Compte rendu du CTL du 18 janvier 2019 :

Après le boycott de la première convocation sur le sujet, nous avons participé à ce CTL traitant des suppressions d'emplois à compter du 1^{er} septembre 2019.

Après la lecture de déclarations liminaires, dont la mise en place du PAS a prolongé les débats, les échanges ont donc porté sur les 11 suppressions d'emplois proposées par notre direction.

- ◆ - 3 B à la Direction
- ◆ -1 C au SIP de Rodez
- ◆ -1 C au SIE de Rodez
- ◆ + 5 C, +4 B et +2 A au SPFE de Rodez (transfert de Millau et ex Rodez 2)
- ◆ - 2 C, -2 B et -1 A au SPFE de Rodez 2
- ◆ -1 C et +1 B à la trésorerie de Ségala méridional (Réquista)
- ◆ -1 C à la paierie départementale de Rodez
- ◆ - 1 B à la trésorerie d'Espalion
- ◆ - 1 C au SIP SIE d'Espalion
- ◆ - 1 C à la trésorerie de Decazeville
- ◆ -1 C à la trésorerie de Millau
- ◆ - 4 C, -2 B et -1 A+ au SPF de Millau
- ◆ +1 C et + 2 B au SIP SIE de Millau
- ◆ -1 C et -2 B au SIP de St Affrique

Au total pour l'Aveyron : -8 C, - 3 B, +1 A et - 1 A+.

Dans la majorité des cas, hors transferts, les suppressions sont supportées sur des postes vacants : donc plus de possibilité d'affectation...

A noter également que les documents préparatoires étaient incomplets puisque l'opération de transfert des emplois du SPF de Millau vers le SPFE unique aveyronnais ne mentionnait pas littéralement la suppression d'un C sur cette nouvelle entité.

Cette masse de suppressions est principalement due à la contribution du département aux suppressions nationales. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de fléchage de l'emploi supprimé. C'est juste parce qu'il faut supprimer du fonctionnaire.

Bien évidemment, **FO DGFIP** a voté contre cette proposition. Et dire qu'on nous promet des jours moins meilleurs...

En questions diverses, nous avons évoqué le versement très différé du salaire des vacataires du mois de décembre. Les RH de l'Aveyron ont essayé d'informer le CSRH de la bonne pratique antérieure du département par le versement d'acompte. Mais cette nouvelle grosse machine qu'est le CSRH est restée sourde à cette demande malgré les conséquences pour ces petites mains dont nous avons bien besoin...

Une question a également été abordée concernant la centralisation du courrier à affranchir, ainsi que les délais des centres éditiques. Les délais plus qu'allongés posent problème puisque selon la période, il peut arriver que les rappels soient remis à la poste avec très peu d'écart par rapport aux avis des sommes à payer : et les coups de téléphone affluent de la part des usagers qui sont pourtant à jour de leur paiement.

Avec un seul point à l'ordre du jour, la séance a été levée après 2h30 de débats...



Les représentants FODGFIP-12.